



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesures de restriction des usages de l'eau définies par l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2022276-0002 du 3 octobre 2022

**Direction départementale
des territoires et de la mer**
03-10-2022

Niveau de gestion de la sécheresse

Mesures de restriction pour les eaux superficielles	Mesures de restriction pour les eaux souterraines
Vigilance	Vigilance
Alerte	Alerte
Alerte renforcée	Alerte renforcée
Crise	Crise
Absence de mesure	Absence de mesure
Zone d'application des mesures sur les nappes plio-quaternaire	

